

Comment protéger notre ordinateur de nos enfants et petits-enfants (Windows 7 et 8.1)



Ah nos enfants! Qu'est-ce qu'on les aime! C'est encore plus fou avec nos petits-enfants, et on leur donnerait la Lune si on pouvait!

On les trouve donc brillants ces p'tits jeunes, n'est-ce pas? Ils sont nés à l'ère de l'Internet, nous on a connu l'Internet par MODEM téléphonique. Seigneur qu'on était patients! Le problème, c'est qu'on a une tendance naturelle à les voir pour plus brillants que nous, et j'avoue que la plupart sont très débrouillards pour trouver toutes sortes de trucs sur le Web. C'est vrai qu'ils sont tombés dedans quand ils étaient petits, comme Obélix dans la potion. Cependant, force est de constater que dans une bonne proportion des cas, ils en savent juste assez pour se mettre dans la m... le trouble bien comme il faut mais pas toujours assez pour s'en sortir. Quand on reçoit un p'tit-fils ou petite-fille à la maison et qu'on leur donne accès à notre ordinateur (souvent LE SEUL ordinateur dans la maison) on leur donne l'accès à la planète entière et pour être tout à fait franc, le Web, c'est le Far-West. Sérieux. Il NE faut ABSOLUMENT PAS leur donner cet accès sans surveillance, et surtout, dans notre propre compte. Il se peut que vous me disiez... « un compte? C'est quoi ça? C't'un ordi, c'pas une banque! » En fait, si vous êtes le seul utilisateur d'un ordinateur, il se peut que pour vous éviter du trouble, celui qui l'a préparé a fait en sorte que dès la mise en fonction, le PC se rende dans votre compte, affiche le bureau, les icônes, le menu démarrer et tout sans aucune intervention de votre part. Quand vous êtes sur ce qu'on appelle le « bureau », vous êtes DANS votre compte. Dans le jargon on désigne ça aussi sous le nom de « profil ». Or, on peut très bien avoir plus qu'un profil sur un seul ordinateur, c'est ce qui permet d'ailleurs que le profil pour monsieur soit différent de celui pour madame, par exemple et donc de pouvoir personnaliser ce bureau comme bon nous semble, y mettre le thème ou fond d'écran qu'on veut, les raccourcis

qui nous sont utiles, bref le mettre à notre goût. Donc, donner un accès à un jeune dans un compte comme le vôtre n'est pas la méthode la plus sécuritaire car vous avez les droits « ADMIN ». ADMIN, ça veut dire quoi? Quand j'en parle, pour me faire comprendre, je parle des droits « DIEU-LE-PÈRE-TOUT-UISSANT ». C'est ça, les droits ADMIN. Or, un (ou une, je ne discrimine pas!) jeune qui a ces droits peut naviguer partout sur le Web, et installer ce que bon lui semble. En principe, on utilise un anti-virus pour se protéger, mais il est très faisable de passer outre ou désactiver l'anti-virus manuellement (toujours avec les droits ADMIN). Si si, le truc que vous payez (ou pas, peut importe, c'est une autre discussion) pour vous protéger... l'arrière-train, ben avec les droits ADMIN on peut très bien lui dire de prendre une pause et d'aller dormir. Pourquoi le ferait-on? Pour installer un jeu, ou pour installer un jeu pour lequel l'anti-virus vient d'avertir l'utilisateur de ne pas installer le jeu en question, si on le désactive on peut bel et bien installer le jeu QUAND MÊME (à ce moment-là, si vous n'êtes pas en train de respirer dans le cou de votre invité pour lui rappeler c'est qui le boss de l'ordi, l'utilisateur qui se fait avertir **N'EST PAS VOUS**). Dans d'autres cas, le site pourrait être correct mais le programme peut ne pas faire pour votre machine (pas compatible). Ou encore requérir un logiciel tiers pour fonctionner, comme flash, qui est connu pour comporter des vulnérabilités (un grand mot pour dire qu'il est farci de trous de sécurité par lequel des mal-intentionnés peuvent vous mettre dans le trouble).

Le pire du pire je pense, c'est quand un kid décide que ça serait cool de jouer un tour à grand-papa ou à mamie et de changer son mot de passe, sans penser aux conséquences.

SOLUTION : activer le compte invité

Étonnamment, le compte « Invité » (« *Guest* » en anglais) n'est pas activé par défaut. Ça implique que vous devez bloquer votre compte par un mot de passe pour que ça fonctionne sinon vous faites tout ça pour rien (un bon mot de passe, et que vous ne donnez pas à tout le monde qui vient vous voir). Mais une fois le compte activé, vous allez avoir un compte « Invité » pour... je vous le donne en mille... les invités. Ben oui. Une mesure qui pourrait vous sauver le... postérieur et qui n'est pas pré-activée par Microsoft. Un tel compte Invité ne comporte pas les droits « ADMIN » justement, mais des droits qui sont de loin inférieurs. Ce type de compte ne permet donc pas d'installer n'importe quoi sur l'ordinateur et d'en compromettre le fonctionnement, voir le planter au point de requérir le formatage (**et évidemment, votre sauvegarde de données est à jour, n'est-ce pas?**) et la réinstallation de Windows et tous les logiciels ainsi que toutes vos données. C'est pourtant une solution relativement facile à activer.

Voici comment faire :

(À NOTER QUE ÇA NE FONCTIONNE QUE POUR WINDOWS 7 et 8.1)

1. WINDOWS 7 : Cliquer sur le « Menu Démarrer »
2. WINDOWS 8.1 : Cliquer avec le bouton de droite de la souris sur le « Menu Démarrer »
3. Choisir « Panneau de configuration »
4. Sous « Comptes et protection des utilisateurs » cliquer sur « Ajouter ou supprimer des comptes d'utilisateurs »
5. Le compte Invité est désactivé (c'est celui dont l'icône ressemble à une petite valise).
6. Cliquer sur le compte Invité, on vous demande alors « Voulez-vous activer le compte Invité ? », vous verrez deux boutons, soit Activer et Annuler, cliquer sur Activer.

7. Vous pouvez fermer le panneau de configuration.

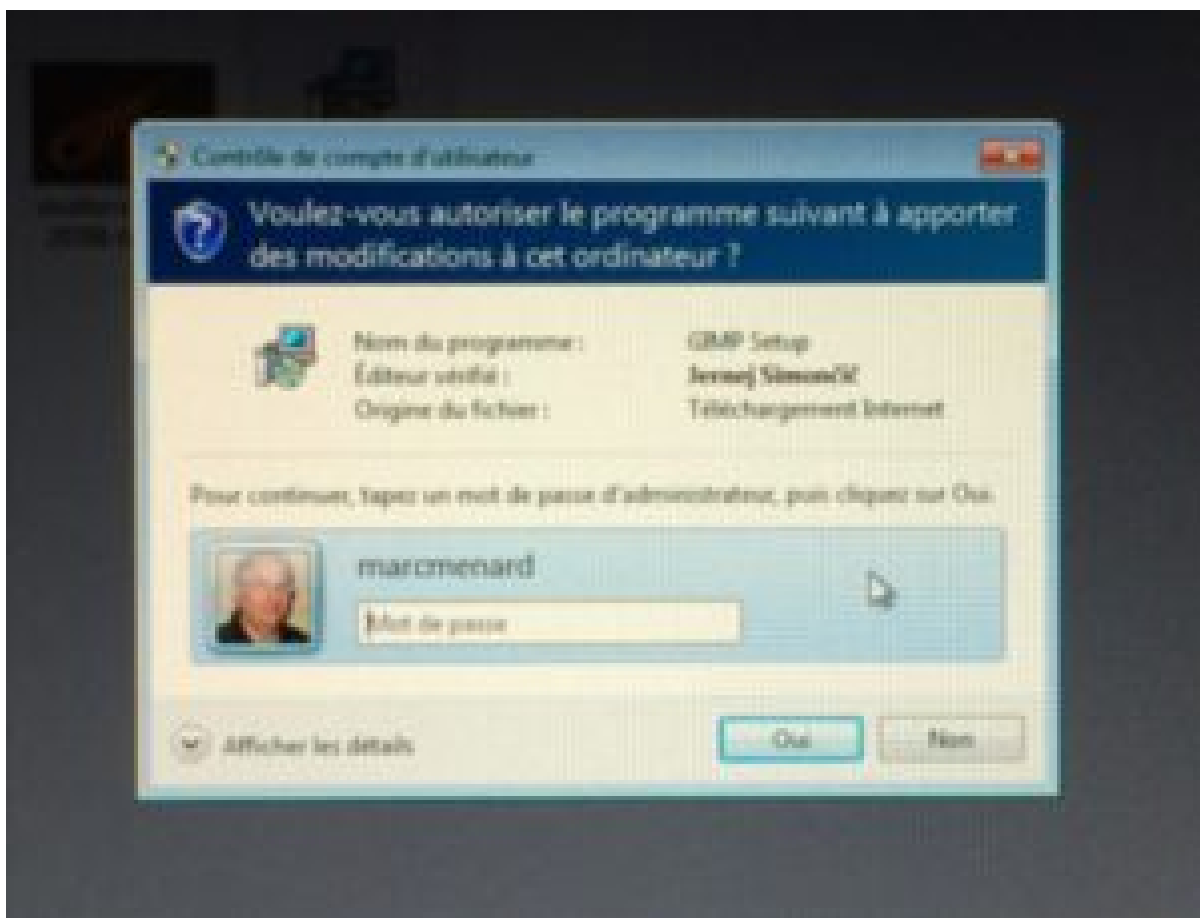
Pour le tester :

1. Cliquer sur le « Menu Démarrer »
2. Cliquer sur le triangle à droite du bouton « Arrêter » et choisir « Changer d'utilisateur » ou « Fermer la session ». Voici la différence entre les deux choix :
 1. « Changer d'utilisateur » laisse votre compte ouvert et vous pouvez laisser vos affaires (pages web, documents ouverts, etc.) telles quelles, ça va être là quand le ou la jeune aura fini d'utiliser l'ordinateur. Il faut juste lui rappeler de ne pas éteindre l'ordinateur SOUS AUCUN PRÉTEXTE et possiblement lui demander de « Fermer la session » ou bien sûr le faire soi-même.
 2. « Fermer la session » vous forcera à fermer vos applications et fenêtres de navigation web, mais là pas de danger si votre descendance ou invité décide d'éteindre l'ordinateur quand il a fini, pas de risque de rien perdre. C'est juste plus long un brin pour retourner dans votre profil si vous devez tout fermer, mais c'est quand même un peu plus sécuritaire. Je penche toujours pour le côté sécurité.
3. Vous allez revenir à l'écran de démarrage initial, que peut-être vous ne voyiez pas auparavant si votre ordinateur ne comporte qu'un seul compte et que c'est réglé pour vous ouvrir votre compte automatiquement, sauf que maintenant, le passage par cet écran va être obligatoire au démarrage de l'ordinateur.



4. Si vous avez choisi « Changer d'utilisateur » au lieu de « Fermer la session », vous verrez votre compte (les mots « Session ouverte » apparaissent sous votre compte, pour indiquer qu'il est encore actif présentement) ET le compte Invité. Cliquer sur le compte Invité. Comme c'est la première fois, ça va prendre un peu de temps pour finaliser la création du compte—d'où le message « Préparation du bureau... »—et je vous confirme que la prochaine fois, la connexion va être plus rapide. Une fois rendu sur le bureau, vous pouvez tester pour voir si vous pouvez installer un programme à partir du Web.
5. À la minute où vous allez cliquer sur un programme exécutable (j'ai testé avec le logiciel Gimp, qui est un éditeur de photo gratuit disponible en ligne, vous pouvez essayer autre chose) la fenêtre de contrôle de

compte d'utilisateur apparaît, indiquant le nom du programme, l'éditeur, l'origine du fichier etc. et va demander qu'un utilisateur ayant un compte ADMIN entre son mot de passe. D'où le pourquoi votre compte doit OBLIGATOIREMENT avoir un mot de passe solide et CONNU DE VOUS SEUL. Sinon ça ne sert à rien. S.V.P., pas sur un bout de papier style « Post-it » jaune collé à l'écran?



ATTENTION :

Notez bien que malgré tout ce qui est écrit ci-dessus, un compte invité n'est pas nécessairement l'arme absolue pour être en sûreté, une telle arme absolue consistant à éteindre l'ordinateur, en interdire l'accès, et en allant prendre de l'air au parc. Le fait que les droits attribués à un compte Invité sont plus faibles que pour un compte de type ADMIN n'empêche pas de naviguer sur le web où bon leur semble. Ça n'empêche pas non plus de télécharger un programme, ça empêche seulement de l'INSTALLER. C'est une nuance qui a son importance. On sait que certains sites peuvent être dangereux juste en se rendant les voir.

Quand vous en aurez terminé avec la session de l'utilisateur « Invité », fermez les applications ou fenêtres ouvertes, puis cliquez sur le « Menu Démarrer », puis sur le triangle à droite du bouton « Arrêter » et sur « Fermer la session ». Vous allez revenir à l'écran initial où vous pourrez cliquer sur votre compte, entrer votre mot de passe et continuer dans votre profil comme si rien n'était.

Vous vous demandez peut-être, « mais pourquoi diable ne parle-t-il pas de comment faire ça avec Windows 10, ça ne fait pas un bout qu'il nous casse les oreilles avec cette version de Windows? ». Excellente question. En fait, Microsoft a décidé d'éliminer le compte « Invité » à partir de Windows 10. Je sais, « de quoi est-ce qu'ils se mêlent ceux-là? ». Que voulez-vous, c'est leur système d'exploitation, nous on ne fait que le louer. Genre. Donc cette façon de faire relativement simple a été remplacée (et était quand même disponible sous Windows 7 et

8.1 pour ne pas le cacher) comme étant le CONTRÔLE PARENTAL. C'est la méthode où vous allez devenir un peu la GRC, SCRS, CIA, FBI et NSA tout en un. Autrement dit, arranger l'ordinateur pour qu'il filtre le contenu selon des paramètres que vous devez décider, et ça, c'est un sujet pour un autre article.

Vous savez quoi? Vous voulez aider quelqu'un d'autre que vous connaissez à qui cet article pourrait profiter? Envoyez-lui le lien, c'est gratuit et ça peut dépanner. Merci!

Ci-dessous l'article sous forme de fichier PDF (Adobe Reader requis) pour télécharger :